

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 20 février 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT DENIS LA CHEVASSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Madame Mireille HERMOUET Maire.
Convoqué le 13 février 2024.*

Étaient présents : HERMOUET Mireille - PROUST Didier - DURAND Christophe (arrivée à 20h00, a pris part au vote à la délibération n°007/2024) – BOUDEAU Richard – CAUNEAU Bernard - RENAUD Franky (arrivée à 20h25, a pris part au vote à la délibération n°008/2024) - JAULIN Denis - FRAPPIER Catherine – PELTIER Sylvie - RETAILLEAU Sabine – ROUSSEAU Françoise - TURPAULT Marie-Thérèse - VERDEAU Fredy – CHIRON Corinne – CHARRON Aline (arrivée à 20h10 a pris part au vote à la délibération n°008/2024)

Absents : BAUDILLON Ludovic (ayant donné pouvoir à M. RENAUD Franky), ROUSSEAU Mathieu, PERSICO Maryline

Secrétaire de séance : ROUSSEAU Françoise

1. Coût de l'élève de l'école Charles Perrault pour l'année 2023

Délibération DE-2024-007 en Préfecture le 22/02/2024 -n°085-218502086-20240221-DE_2024_007_DE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, comme chaque année, un bilan du coût d'un élève à l'école publique est établi afin d'attribuer la même somme à l'école privée, suivant le contrat d'association. Elle présente le bilan de l'année 2023 et demande l'avis du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord sur le montant des dépenses de fonctionnement affectées à l'école publique, qui s'élève à 100 556,23 € pour une moyenne de fréquentation de 112 élèves, ce qui établit le coût d'un élève à 897,82 € arrondi à 898 € pour l'année 2024.

Une réflexion est menée pour 2024 sur l'évolution de la chaufferie bois pour ajuster les consommations exactes entre l'EHPAD et l'école.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ce coût moyen de 898 € qui servira de base :

- **pour la participation aux dépenses de fonctionnement de l'école privée pour l'année scolaire 2023-2024, dans le cadre du contrat d'association : 154 élèves x 898 € = 138 292 €**
- **pour demander la participation financière pour les élèves extérieurs fréquentant l'école publique Charles Perrault de notre commune.**

2. Étude des demandes de subvention 2024 pour les associations

Plusieurs associations ont déposé des demandes de subventions à la commune. Afin de pouvoir définir les montants à verser, il est proposé une étude des demandes :

- pas d'attribution de subvention aux associations sportives hors commune
- Association l'Air d'en Rire : 20 ans de l'association, organisation du 15^{ème} festival. Demande de 5 000€ de subvention, avis favorable.
- Festival Libellule : organisation de la 3^{ème} édition du festival avec entrée gratuite, dans la philosophie de l'association « Goutte d'asso » (culturel, familial). A déjà sollicité le fonds européen (subvention post projet) pour financer l'action. Avis favorable pour une subvention à 1 000€ comme demandé.
- Association Lucus (Lucs-sur-Boulogne) : organisation des 80 ans de la Libération, évènement les 17 et 18 août 2024 au Pont de la Pecherie sur Saint-Denis-la-Chevasse. Avis favorable pour un versement de 1 000€.
- Familles Rurales Danse : demande complémentaire de subvention, sera étudiée après un rendez-vous d'échanges avec l'association.

Le versement total serait de 15 474,72€ (- 29,79% par rapport à l'année passée).

3. Présentation du projet mobilité « Ilôt Mômes »

Le projet est présenté par Pauline LAVILLE (Directrice et coordinatrice Enfance Jeunesse – Activités Éducatives) suite aux différents groupes de travail et visites (communes utilisatrices et fournisseurs potentiels) :

	VELO CARGO	WOODYBUS
Capacité accueil	Peut accueillir 8 enfants de 3 à 8 ans avec ceinture de sécurité.	Peut accueillir 8 enfants maximum
Mode de fonctionnement	Assistance électrique pour aider à la conduite.	Tout le monde pédale pour faire avancer le vélo.
Informations pratiques / Options	Protection de pluie, feu clignotant et feu stop, panier haut pour rangement des cartables.	1m15 de large et 3m50 de long Fabriqué en bois 100% français
Apports pour les enfants	Sensibilisation des enfants à l'écologie, découverte de l'activité vélo. Développement d'une mobilité douce et durable	Sensibilisation des enfants à l'écologie développer leur sens collaboratif et l'apprentissage du code de la route, limiter leur sédentarité
Coût	11 576€ TTC	22 800€ TTC

Cf annexe plus détaillée sur le projet

Les élus souhaitent obtenir des éléments complémentaires avant une prise de décision sur la mise en place de ce projet :

- Comparatif du coût avec un véhicule thermique
- Schéma d'organisation pratique (agents, enfants, sécurité...)
- Avantages / Inconvénients de chaque dispositif (coût, type d'utilisation, éducation des enfants, ...)
- Plan de financement envisagé (subventions...)

4. Présentation du projet retenu pour les Floralties

Dans le cadre d'un appel à projets du Conseil Départemental, une subvention de 1 500€ a été attribuée pour le projet des Floralties. De ce fait, la commune recevra également une mascotte, à l'effigie des Floralties.

Le projet porte sur une gestion différenciée des espaces avec comme thématique « Le jardin des simples ».

Parallèlement, le Conseil Municipal des Enfants aurait pour projet de rallier un escape game sur cette action.

5. Création d'un poste de référent technique au restaurant scolaire

Délibération DE-2024-009 en Préfecture le 22/02/2024 -n°085-218502086-20240221-DE_2024_009_DE

Compte-tenu du départ de l'un de nos agents Adjoint Technique au 31/12/2023 au sein du service restauration scolaire et compte-tenu de la ré-organisation de ce poste en terme de temps de travail, Madame le Maire propose donc de créer un poste d'Adjoint Technique Territorial à 85 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents valide la création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial à 85 %. et propose de modifier le tableau des emplois de la manière suivante avec effet au 1^{er} mars 2024 :

	Temps de travail hebdomadaire	Postes présents au 01/03/2024	ETP	
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché Territorial	TC	1	1	
Rédacteur territorial	TNC	1	0,8	
Adjoint Administratif principal 1ère classe	TC	1	1	
Adjoint administratif territorial	TC	1	1	
Adjoint Administratif territorial	TNC (28 h)	1	0,8	
FILIERE ANIMATION				
Adjoint Animation principal 1ère classe	TC	2	1,8	
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1	
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1	
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1	
Adjoint Territorial d'animation	TC	1	1	
Animateur	TC	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
Technicien principal 1ère classe	TC	1	1	
Agent de maîtrise	TC	1	1	
Adjoint Technique Territorial	TC	2	2	
Adjoint Technique Territorial	TNC	1	0,5	
Adjoint Technique principal 1ère classe	TC	1	1	
Adjoint Technique Territorial	TNC (85%)	1	0,85	
Adjoint Technique Territorial	TNC (85%)	1	0,85	poste créé
Adjoint Technique Territorial	TNC (21,11 h)	1	0,6	
Adjoint Technique Territorial	TNC (23,72 h)	1	0,68	
Adjoint Technique Territorial	TNC (24,75 h)	1	0,7	
	TOTAL	23	20,58	
Postes concernés				

6. Mise en place d'une caution pour le prêt de l'enceinte portative

Délibération DE-2024-008 en Préfecture le 22/02/2024 -n°085-218502086-20240221-DE_2024_00_DE

La Commune a acheté en 2023 à Conseil Son (Pascal Vasse) une enceinte portative qui peut être mise à disposition gratuite des associations locales pour une manifestation.

Compte-tenu de l'investissement de cette enceinte (599€ TTC), **le conseil municipal a décidé de la mise en place d'une caution à hauteur de 300€ qui s'avère indispensable au bon fonctionnement de son utilisation.**

7. Informations/Questions diverses

Lors du dernier conseil il a été demandé le détail des recettes 2023 des différentes salles communales. Voici le détail :

RECETTES	2023
SALLE OCARINA	8 252,78 €
SALLE RICHELIEU	1 250,00 €
SALLE RABELAIS	3 082,00 €
LOGEMENTS TIRAQUEAU	46 639,88 €
TOTAL	59 224,66 €

Point d'étape du Complexe Sportif : restitution de la réunion avec les associations du mardi 30/01/2024 (compte-rendu annexé)

Dates à retenir :

- ▶ Prochaine séance de conseil municipal : **mardi 26 mars 2024 à 19h30**
- ▶ Réunion annuelle élus CCVB : **lundi 24 Juin 2024**

La séance du Conseil Municipal est levée à 22h30